

**A imprimer et à retourner au : Centre de formation des chambres de métiers et de l'artisanat**  
12, avenue Marceau - 75008 Paris - ✉ cfcma@apcma.fr - ☎ 01 44 43 10 04

- Chambre de métiers et de l'artisanat ou CFA :
- Adresse :
- Effectif de l'établissement :
- Inscription faite par :
- Téléphone : Télécopie :
- Courriel :  
(indispensable pour un contact rapide)
- Etablissement à facturer, si différent :

## INSCRIT \*

- M., Mme, Mlle :
- Courriel (indispensable):
- Fonction : Date de naissance :
- Qualification :  Employé  Technicien  Maîtrise  
 Cadre  Cadre supérieur

- Au stage intitulé :

LE DROIT DE L'APPRENTISSAGE - Niveau 1

- Référence : AIAD-1501

- Qui se déroulera à : Paris le

22 et 23 mars 2018

- Droits d'inscription : 350 € par journée/stagiaire (+ 15,25 € par repas)  
(prix susceptible de modification)

- Fait à : le

Nota :

1. les frais d'inscription sont payables à réception des factures. En cas de désistement notifié entre 1 mois et 15 jours avant le stage, la somme forfaitaire de 50 € sera facturée.
2. en cas de désistement notifié moins de quinze jours calendaires avant la date prévue pour le début de la session de formation, l'intégralité des frais pédagogiques prévus sera facturée.

Signature

**\*Merci de remplir scrupuleusement cette partie.**  
Les éléments que vous y porterez servent de bases  
Statistiques et restent confidentiels.